

4.6 SANTÉ PUBLIQUE

I La santé durable est un thème central pour nous. Nous avons d'ailleurs créé un fonds thématique et d'impact dédié qui témoigne de notre engagement fort et de notre expertise dans ce domaine. Nous intervenons également auprès des entreprises sur des sujets plus généraux liés aux soins de santé.



Notre position

L'accès aux soins de santé est un droit fondamental et l'un des objectifs de développement durable des Nations unies (ODD n°3). Dans les pays les plus pauvres du monde, de nombreuses personnes n'ont pas accès aux soins de santé vitaux. La pandémie de COVID-19 a mis en évidence l'ampleur de cette crise. Les écarts en matière d'accès, de qualité et d'accessibilité financière des soins médicaux doivent être comblés, et les investisseurs ont un rôle à jouer dans la réduction de ces écarts.

Nous attendons des entreprises dont les activités sont en lien avec la santé publique qu'elles mettent en place des stratégies permettant de s'assurer systématiquement que leurs projets de recherche et développement soient associés à des plans permettant d'accroître l'accès aux soins dans les pays les plus pauvres, qu'elles aient des pratiques promotionnelles responsables et qu'elles disposent de politiques de lutte contre le risque de corruption, relatives à la sécurité des produits et à la gestion des chaînes d'approvisionnement.

Par ailleurs, d'autres questions importantes doivent être abordées dans le cadre d'une approche plus large des soins de santé, notamment celle de la résistance aux antimicrobiens et des régimes alimentaires sains.

La résistance aux antimicrobiens survient lorsque les microbes acquièrent une résistance aux médicaments mis au point pour les combattre. De ce fait, même les infections simples deviennent plus difficiles à traiter, ce qui accroît le risque de maladie grave, de décès et de propagation des maladies. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a désigné la résistance aux antimicrobiens comme l'une des dix principales menaces mondiales pour la santé publique auxquelles l'humanité est confrontée, et nous considérons essentiel de s'attaquer à ce problème.

Nos initiatives

Nous sommes membres de l'initiative collective sur l'accès aux médicaments des PRI des Nations unies et soutenons l'ODD n°3. Nous sommes également membres de l'Access to Medicine Foundation. Il ne peut y avoir de bonne santé sans accès à des médicaments et à des soins médicaux abordables. Nous intervenons auprès de grands groupes pharmaceutiques, fabricants de médicaments génériques, fabricants de vaccins, sociétés de diagnostic et hôpitaux privés, en exploitant les données et les recherches de l'Access to Medicine Foundation¹⁸ et nos analyses internes. Nous encourageons les entreprises à utiliser la taxonomie de la Sustainable Development Investment Asset Owner Platform¹⁹ lorsqu'elles analysent leurs contributions aux ODD dans le domaine de la santé abordable.

La résistance aux antimicrobiens est un enjeu majeur, c'est pourquoi nous collaborons avec l'initiative Investor Action on AMR afin de faire jouer l'influence des investisseurs dans la lutte contre les superbactéries résistantes aux médicaments. Dans ce cadre, nous collaborons avec les entreprises en portefeuille, soit de manière bilatérale, soit dans le cadre d'initiatives collectives. L'un des sujets sur lesquels nous nous sommes engagés concerne les entreprises du secteur alimentaire et leurs engagements en faveur de politiques régissant l'utilisation d'antibiotiques dans leurs chaînes d'approvisionnement, puisqu'il s'agit là d'un domaine susceptible de favoriser la résistance aux antimicrobiens.

Notre approche

Ces objectifs poursuivis ne sont donnés qu'à titre d'exemple et peuvent varier d'une entreprise à l'autre.

Dans le cadre de notre stratégie Global Equity Sustainable Healthcare,

- ◆ nous évaluons la contribution d'une entreprise à des soins de santé durables en fonction de l'amélioration du rapport qualité-prix de ses produits/services et de sa capacité d'innovation,
- ◆ nous évaluons également la dimension sociale en prenant en compte l'impact de la production et des opérations, y compris la chaîne d'approvisionnement, et en tenant compte des principes du Pacte mondial des Nations unies.



18. De plus amples informations sont disponibles sur le site Internet de l'[Access to Medicine Foundation](#)

19. De plus amples informations sont disponibles sur le site Internet de la [SDI Asset Owner Platform](#)

Cette politique est produite et diffusée par HSBC Asset Management et est destinée aux investisseurs non-professionnels et professionnels au sens de la directive européenne MIF. L'ensemble des informations contenu dans ce document peut être amené à changer sans avertissement préalable. Toute reproduction ou utilisation (même partielle), sans autorisation, de ce document engagera la responsabilité de l'utilisateur et sera susceptible d'entraîner des poursuites. Ce document ne revêt aucun caractère contractuel et ne constitue en aucun cas ni une sollicitation d'achat ou de vente, ni une recommandation d'achat ou de vente de valeurs mobilières dans toute juridiction dans laquelle une telle offre n'est pas autorisée par la loi.

Les commentaires et analyses reflètent l'opinion de HSBC Asset Management sur les marchés et leur évolution, en fonction des informations connues à ce jour. Ils ne sauraient constituer un engagement de HSBC Asset Management.

En cas de besoin, les investisseurs peuvent se référer à la charte de traitement des réclamations disponible dans le bandeau de notre site internet et sur le lien suivant :

<https://www.assetmanagement.hsbc.fr/-/media/files/attachments/france/common/traitement-reclamation-amfr-vf.pdf>

Il est à noter que la commercialisation du produit peut cesser à tout moment sur décision de la société de gestion

En conséquence, HSBC Asset Management ne saurait être tenue responsable d'une décision d'investissement ou de désinvestissement prise sur la base de ces commentaires et/ou analyses.

Toutes les données sont issues de HSBC Asset Management sauf avis contraire. Les informations fournies par des tiers proviennent de sources que nous pensons fiables mais nous ne pouvons en garantir l'exactitude. Le capital n'est pas garanti.

HSBC Asset Management est la marque commerciale de l'activité de gestion d'actifs du Groupe HSBC, qui comprend les activités d'investissement fournies par nos entités locales réglementées.

HSBC Global Asset Management (France) - 421 345 489 RCS Nanterre. S.A au capital de 8.050.320 euros.

Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (n° GP99026)

Adresse postale : 38 avenue Kléber 75116 PARIS

Siège social : Immeuble Coeur Défense | 110, esplanade du Général de Gaulle - La Défense 4 - 92400 Courbevoie - France

www.assetmanagement.hsbc.fr

Document non contractuel, mis à jour en juin 2023

Copyright : Tous droits réservés © HSBC Global Asset Management (France), 2023

AMFR_2023_ESG_ESG_0900. Expiration: 06/2024